

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Retenez
la date**

Colloque national

Substances dangereuses pour l'eau Artisans et collectivités, un défi commun

29 et 30 octobre 2014 - Centre Prouvé - Nancy

Les agences de l'eau et la chambre départementale de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle au travers de son centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises (CNIDEP), en partenariat avec la communauté urbaine du Grand Nancy, organisent cet événement.

Ils proposent un coup de projecteur sur la thématique des substances dangereuses pour l'eau dans le domaine de l'artisanat en apportant des réponses, en présentant des solutions et en faisant se rencontrer des acteurs qui seront amenés à travailler ensemble pour imaginer et mettre en œuvre des solutions.

Le porter à connaissance, le partage d'expériences, les témoignages seront les temps forts de ce colloque articulé autour de séances plénières et d'ateliers variés.

Au terme de ces deux journées, chaque participant aura évalué les enjeux et saura de quelle manière et avec quels partenaires il peut intervenir pour lutter contre la pollution des eaux par les substances dangereuses.

Chaque journée comportera une séance plénière. Le décor sera planté : de quoi parle-t-on, quels sont les enjeux, quelles obligations pour les artisans et les collectivités en matière de rejets dans les réseaux, quelle connaissance de ces rejets et quels risques... La seconde séance sera consacrée essentiellement à la question de la mise en œuvre de solutions de substitution ou de suppression de substances dangereuses pour l'eau. C'est au cours de tables-rondes que les réponses seront apportées, en privilégiant l'interactivité avec la salle.

Des ateliers, pour les artisans et les collectivités, rythmeront chaque journée. Une variété de thèmes sera traité à la fois pour approfondir les connaissances ou de manière plus concrète pour présenter des retours d'expérience gagnants. A titre d'exemples peuvent être cités : les autorisations et les conventions de rejet, comment organiser une opération collective de rejets des activités raccordées à un réseau d'assainissement, l'économie circulaire, les technologies propres : recherche et développement, les obligations des entreprises artisanales, quelle communication environnementale pour valoriser sa démarche...

La diversité des intervenants facilitera l'appropriation des sujets par les participants.

A l'instar des industriels et des collectivités gestionnaires d'une station d'épuration de plus de 10 000 équivalents-habitants, les petites et moyennes entreprises, elles aussi, doivent répondre aux nouvelles priorités de la politique européenne, nationale et territoriale pour l'atteinte du bon état des eaux, qui nécessitent la prise en compte des substances toxiques jusqu'alors non appréhendées.

À travers leurs activités et leurs pratiques elles sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, à la qualité de l'eau ou à la santé. En France, 1 million de professionnels sont concernés dans des secteurs d'activité divers : mécanique automobile, imprimerie, pressing, peinture en bâtiment, carénage, coiffure, prothésiste dentaire, nettoyage de locaux, nettoyage de façades, métiers du bois.

Identifiée comme une priorité d'actions des agences de l'eau, la lutte contre les substances dangereuses issues de l'activité des entreprises artisanales reste malgré tout un sujet encore abstrait et méconnu.

Et pourtant... des initiatives, en termes de substitution de produits, de réduction de pollution toxique, de partenariats entre collectivités et artisans ont déjà été menées avec succès par une multiplicité d'acteurs en réponse à des problématiques diverses. Le travail mené par le CNIDEP (centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises – Nancy) ainsi que les connaissances acquises durant ces 10 dernières années méritent d'être valorisées et partagées.

C'est tout l'enjeu du colloque « Substances dangereuses pour l'eau : Artisans et collectivités, un défi commun » qui se déroulera à Nancy les 29 et 30 octobre 2014.

NB : Le thème des pesticides et des rejets médicamenteux sont hors champ du colloque.

Pour suivre l'actualité de l'événement

www.colloquesubstancesdangereuses.com

@defi0substance

Contact presse

Vanessa BROT, CNIDEP - vanessa.brot@cnidep.com - 03 83 95 60 78

Cécilia LEDRAN, Agence de l'eau Rhin-Meuse - cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr - 03 87 34 48 59



Partenaire

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE